

Chronique économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

L'assemblée générale de l'ADIJ du 18 mai 1957 à Choindez a voté à l'unanimité les trois résolutions suivantes :

Résolution N° 1 concernant le trafic ferroviaire.

Tout en remerciant les organes compétents des CFF de l'intérêt qu'ils portent au Jura, l'ADIJ réunie en assemblée générale le 18 mai 1957, prie instamment les CFF de mettre en chantier prochainement, dans l'intérêt de la régularité du trafic et de l'augmentation de la vitesse commerciale des trains, la double-voie sur les tronçons Choindez-Moutier et Aesch-Delémont.

Elle souhaite aussi que la ligne de Delle soit l'objet de toute l'attention voulue de la part des administrations ferroviaires intéressées et que des relations rapides, sans changement de trains, soient établies entre Paris et Milan via Delle-Berne.

Elle saisit l'occasion pour adresser de vifs remerciements à la députation jurassienne au Grand Conseil et à son porte-parole M. A. Juillerat, pour tous les efforts déployés en faveur de la ligne de Delle et pour l'utile intervention au Grand Conseil.

Résolution N° 2 concernant l'aménagement du réseau routier.

Constatant que les routes jurassiennes ne sont pas toutes goudronnées, qu'aucune d'entre elles n'est aménagée comme artère de grand trafic, l'ADIJ émet le vœu pressant qu'un programme cohérent de grands travaux soit mis sur pied et réalisé dans un avenir rapproché avec l'aide de crédits suffisants. La route N° 6 et ses voies d'accès doivent en particulier faire l'objet de la plus grande attention de la part des pouvoirs publics.

Résolution N° 3 concernant le technicum jurassien.

Depuis le dépôt de notre requête du 22 août 1955 au Conseil-exécutif du canton de Berne, le projet de transformer l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier en technicum est resté au stade des études préliminaires. L'ADIJ émet le vœu que les autorités compétentes passent enfin du stade des études à celui des réalisations.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'évolution des salaires dans le textile et le vêtement. — L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail poursuit la publication des résultats de l'enquête d'octobre 1956 sur les salaires et les traitements. Pour ce qui est du textile, les investigations ont porté sur les industries du coton, de la laine, du chanvre, du lin, de la soie, de la rayonne, de la broderie, des apprêts, etc. Pour l'ensemble des travailleurs, le niveau des salaires s'est élevé de 162 % de juin 1939 à octobre 1956 et de 4 % d'octobre 1955 à octobre 1956. Pendant la même période, le salaire horaire moyen a augmenté de 165 centimes ou de 155 % pour les ouvriers adultes et de 117 centimes ou de 161 % pour les ouvrières adultes. Quant aux traitements mensuels des employés, ils ont été améliorés de 121 % pour les hommes et de 132 % pour les femmes.

L'enquête a également porté sur les industries de l'habillement et des objets d'équipement (confection, bonneterie, fabrication des chapeaux et casquettes, industries des fourrures, des parapluies, de la chaussure, teinturerie et nettoyage chimique des vêtements, blanchissage, etc.).

De juin 1939 à octobre 1956, le niveau moyen des salaires des travailleurs de ce secteur s'est élevé de 154 %. L'augmentation des salaires horaires moyens a été de : 180 centimes ou 117 $\frac{3}{10}$ pour les ouvriers qualifiés, 160 centimes ou 134 % pour les ouvriers semi-qualifiés et non qualifiés, 115 centimes ou 156 $\frac{3}{10}$ pour les ouvrières adultes.

De 1955 à 1956, l'augmentation moyenne des salaires des travailleurs de toutes les catégories a été de 4 % (de 3 $\frac{3}{10}$ dans la chaussure et dans la fabrication des chapeaux et casquettes, de 4 % dans la confection pour messieurs et pour dames et dans la lingerie, de 6 $\frac{3}{10}$ dans la teinturerie et le nettoyage chimique).

Les traitements mensuels sont montés de 118 % pour les employés et de 135 % pour les employées, soit de 127 $\frac{3}{10}$ en moyenne pour les deux sexes, de 1939 à 1956.

* * *

La production des légumes subit les contrecoups du temps défavorable. — Les conditions météorologiques extraordinaires de ces dix derniers jours ont une fois de plus réduit à néant tous les efforts des producteurs de légumes pour fournir le marché de façon aussi régulière que possible. Ainsi, la forte chute de température et les quelques nuits de gel ont non seulement beaucoup retardé les livraisons de légumes, mais encore ont causé ici et là des dommages aux cultures. C'est là ce qui s'est produit avant tout pour les salades pommées, dont les livraisons n'ont de loin pas atteint la semaine dernière les quantités que l'on aurait pu escompter si le temps avait été normal. L'offre de rhubarbe a été insuffisante, de sorte qu'il a fallu provisoirement satisfaire la demande par des importations complémentaires. Pour d'autres variétés de légumes, il s'est produit une lacune dans l'approvisionnement du marché, l'offre provenant des cultures de pleine terre n'ayant pas pu suivre les dernières livraisons de légumes de forceries. Contrairement à ce qui s'est produit pour la plupart des variétés de légumes, le marché a généralement été abondamment fourni en épinards. Il s'offre encore des céleris-pommes de la récolte de l'an dernier, dont la qualité est bonne en dépit d'un long stockage. Si le temps devient plus chaud, on pourra compter sur une augmentation non pas immédiate mais progressive des livraisons de légumes. Ainsi, l'offre de légumes de saison deviendra en un temps point trop éloigné non seulement plus variée, mais aussi plus abondante, de sorte que les ménagères pourront de nouveau acheter plus de légumes à des prix plus avantageux. C'est au moyen de légumes que l'on peut actuellement couvrir, aux prix les plus bas, ses besoins en vitamines, toujours particulièrement élevés au printemps.

* * *

Nouvelle progression du renchérissement. — A fin avril, l'indice des prix à la consommation s'inscrivait à 176,9 points au regard de 176,3 points à fin mars. La progression est de 0,3 % par rapport au mois précédent et de 2,1 $\frac{3}{10}$ depuis mars 1956.

Les conséquences du relèvement des prix des œufs, de la viande de veau et du porc ont été quelque peu atténuées par la baisse des légumes. Les prix de certains articles d'habillement ont sensiblement augmenté ; pour ce qui est des combustibles, l'abaissement des prix de l'huile lourde a été pour ainsi dire neutralisé par la hausse progressive des prix du char-

bon. Les divers indices s'établissaient au niveau suivant à fin avril : alimentation 193,5, chauffage et éclairage 148, habillement 218,1, nettoyage 207,4, loyer 131 et divers 159,9.

* * *

Légère augmentation des prix de reprise du gros bétail de boucherie. — Le Conseil fédéral ayant majoré à la fin d'avril de 15 à 20 ct. par kg. vif les prix indicatifs du gros bétail de boucherie, les prix de reprise ont été augmentés de 10 à 15 ct. à partir du 6 mai. Le reste de l'adaptation de prix dépendra de l'évolution future du marché. Cette évolution est de son côté étroitement liée aux conditions de l'approvisionnement en fourrages. La récente période de froid a déjà sensiblement entravé la croissance des fourrages et, de ce fait, les prévisions quant à la récolte de foin se trouvent fortement remises en question. Si donc le temps reste sec, on pourra compter prochainement sur un accroissement de l'offre de gros bétail de boucherie. Les prix des porcs de boucherie ont continué ces derniers temps à osciller vers la limite inférieure des prix fixés officiellement. La tendance saisonnière à la hausse des prix des veaux se trouve un peu freinée par l'évolution sur le marché des porcs.

ERRATUM

Les manipulations de dernière heure pour la mise en pages du bulletin n° 4 consacré à la Foire suisse d'échantillons ont provoqué une regrettable interversion des noms de localités dans la liste des exposants, page 91. Nous rectifions la fin de la liste

		Groupe
Sonceboz :	Société Industrielle de Sonceboz S. A.	6
Sonvilier :	Geiser Joël & Fils, <i>scies</i>	13
Tavannes :	Fabrique de panneaux forts et bois croisé S. A.	16
Tramelan :	Montres Arly S. A. (Arly Watch Ltd.)	6
	Ergas S. à r. l., <i>pendulettes</i>	6
	Hoga Watch Ltd., <i>horlogerie</i>	6
	Nicolet Watch S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Reymond A. S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Silvana S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Spera S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Tenor S. A., <i>horlogerie</i>	6
Villeret :	Minerva Sport S. A., <i>compteurs de sport</i>	6
	Rayville S. A., <i>horlogerie</i>	6

et nous nous excusons auprès des exposants intéressés.

La rédaction.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37